

Le Cléguerois

Bulletin d'informations municipales

JUILLET 2021

51



www.cleguer.fr



Édito

LA RENAISSANCE.

De quoi parle-t-on, de celle du XV^e Siècle et du XVI^e siècle, ou celle que nous allons vivre à partir de cet été?

Celle du moyen Age est caractéristique, par ses changements politiques, économiques, sociaux et intellectuels.

Cette période allait voir la découverte de l'imprimerie, elle allait aussi voir les intellectuels remplacer la place prise naguère par les guerriers ; l'Europe va alors faire un bond économique sans précédent ; Ambroise PARE, va révolutionner la chirurgie.

Les crises peuvent amener un sursaut important de toutes les composantes de la société et donc de notre vie.

La crise que nous traversons depuis début 2020, est d'un tel impact, qu'elle va nous obliger à repenser un certain nombre de nos façons de faire. Nous allons devoir apprendre à vivre et travailler différemment, et je pense que cette crise va servir de catalyseur et de révélateur de nos capacités.

Nous le voyons déjà, par la prise en compte de façon plus importante des questions environnementales.

Nous l'avons vu pendant la crise par notre façon d'aborder de manière différente, notre rapport à la maladie. Nos chercheurs ont en peu de temps, trouvé et mis en place les moyens de stopper la pandémie.

Nous avons depuis quelques semaines, retrouvé une certaine liberté dans nos contacts et nos façons d'être. Nous avons depuis ces temps, commencé comme il se doit en France, à discuter et remettre en question, les restrictions et obligations, au nom de notre sacro-sainte liberté. La France ne serait plus elle-même sans ses discussions infinies, le principal est que nous nous retrouvions sur l'essentiel.

Où commencent nos devoirs, où s'arrêtent nos droits ? Quelle est la priorité entre nos droits individuels et nos décisions collectives ? Questions que nous sommes un certain nombre à avoir analysé sans trouver de réponse définitive et c'est tant mieux.

Pour autant après chaque crise majeure, guerre, ou pandémie, nous avons toujours su nous retrouver autour de l'essentiel, nous avons toujours su rebondir et innover.

J'ai foi, dans cet avenir plein de promesses, sur le plan économique, écologique, sociétal et humain.

Sommaire

Éditorial - Sommaire p.2

Vie municipale p.3 à 5

Finances p.6 à 7

Environnement p.8 à 9

CCAS p.10

Communication et Culture p.11 à 12

Vie Périscolaire p.13 à 14

Écoles p.15 à 16

Associations p.17 à 21

Informations diverses p.22 à 27

Mémoire p.28

Directeur de la publication : Alain Nicolazo

Maquette : David Pradels - Otchoz.com

Impression : IOV

Imprimé sur un papier PEFC avec des encres sans solvant
Dépôt légal n° ???? du 2^{em} trimestre 2021.

INTERVIEW DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE LORIENT AGGLOMÉRATION



Crédits photo © Sophie LE PREVOST,
Le Télégramme

Alain Nicolazo, Maire de Cléguer, est également 1^{er} Vice-Président de Lorient Agglomération. Nous lui avons posé quelques questions pour en savoir plus sur cette nouvelle fonction.

je m'appuie sur une bonne équipe d'adjoints et de conseillers. Mais de fait, j'ai moins de temps libre et de loisirs.

Quel est l'impact sur la commune ?

Une de nos volontés est de développer les solidarités vis-à-vis de l'ensemble des 25 communes : ma mission est donc de veiller à une équité de répartition des investissements et des services mis à la disposition de la population.

Quel est votre rôle au sein de la structure Lorient Agglomération ?

Je suis vice-président aux finances, à la mutualisation et à l'évaluation, c'est à dire à l'élaboration et au suivi des budgets, au suivi et à la mise en place de nouvelles mutualisations et à l'évaluation des politiques mises en place. De plus, je suis le premier Vice-Président, celui qui remplace le président en cas d'absence.

Pour quelles raisons avez-vous été choisi ?

C'est le président qui m'a sollicité, à priori pour deux ou trois raisons principales : mon passé professionnel, la représentativité d'une commune rurale, et le fait que lors du mandat précédent nous avons bien travaillé ensemble.

Comment jonglez-vous entre votre mandat de maire et ce mandat ?

C'est un travail dans la continuité du mandat de maire au vu des compétences exercées par l'agglo. Bien sûr à la mairie,

Comment le vivez-vous ?

La mission est passionnante. Il y a bien sûr beaucoup de choses à découvrir, le budget de l'agglo est important et nous avons des budgets annexes, dont celui des transports. Mais le plus important et le plus enrichissant est dans l'échange avec les autres élus et les personnels. Construire un projet commun nécessite une vraie écoute réciproque.

Quelle est le constat par rapport au 1^{er} mandat ?

Lors du premier mandat j'ai découvert l'agglomération en étant dans l'opposition. Mes collègues du groupe Scorff agglo, m'avaient fait confiance pour être leur porte-parole, ce qui m'avait permis d'en approfondir le fonctionnement. Maintenant que nous sommes dans la majorité, nous menons une vraie réflexion sur le projet de territoire afin d'y intégrer les 25 communes.

ÉLECTIONS : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

RÉGIONALES

Participation de 34,40 %

Listes et têtes de listes	Pourcentage des votes
Hissons haut la Bretagne-Isabelle LE CALLANEC	22,16
Bretagne d'avenir-Claire DESMARES-POIRRIER	15,69
Nous la Bretagne avec Thierry BURLOT-Thierry BURLOT	15,21
La Bretagne avec Loïg-Loïg CHESNAIS-GIRARD	25,87
Une Bretagne forte, liste soutenue par le Rassemblement National-Gilles PENNELLE	21,08

DÉPARTEMENTALES

Participation de 34,28 %

CANDIDATS	Pourcentage des votes
Yveline KERDAFFREC-Régis KERDELHUE	27,46
Françoise BALLESTER-Gwenn LE NAY	72,54

Vie municipale

Beaucoup de changement ces derniers temps dans les services administratifs. Afin de mieux découvrir les nouveaux arrivants, nous avons choisi de leur demander de se présenter en quelques mots et de répondre à quelques questions d'un portait chinois.

GUILLAUME ROBERT BANCHARELLE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Originaire d'une île morbihannaise, j'ai suivi mes parents en Ile de France puis dans le Poitou. A près des études de droit à Poitiers et à Paris, j'ai occupé différents postes au Centre d'encaissement des amendes à Rennes, à l'Office départemental HLM de Saint Denis, dans le service juridique du Département de Maine et Loire et à Fécamp en Seine Maritime.

DGS de Gaineville (près du Havre), j'ai occupé ces mêmes fonctions pendant 12 ans à Plouhinec. Installé depuis à Auray, cela a marqué mon retour au Pays.

Si tu étais une saison : Le printemps, pour la chaleur de ses couleurs et ses variations de temps.

Si tu étais un lieu : une île, au milieu de la mer et point de rencontre.

Si tu étais un sport ou un loisirs : la voile, engagement collectif ou solidaire qui nous oblige à faire preuve d'humilité tant les éléments naturels sont plus grands que nous.

Si tu étais un plat cuisiné : Une galette saucisse, une vraie : rustique, roborative et conviviale.

Si tu étais un film ou une série : la dérision absolue sans autre prétention.



4

INGRID HAMONIC, ACCUEIL ET SERVICE À LA POPULATION



Résidant à Caudan, j'ai travaillé quelques années dans le secteur privé sur des missions de secrétariat et d'assistantat et depuis 2015 j'ai eu l'occasion de travailler dans quelques mairies de l'agglomération ainsi que dans des CCAS.

Je suis, depuis le 1er mai, employée polyvalente de mairie chargée de l'accueil et des services à la population pour la Commune de Cléguer.

Si tu étais une saison : l'été, pour la chaleur retrouvée.

Si tu étais un lieu : La plage, pour les jeux et les rires des enfants.

Si tu étais un sport ou un loisirs : L'équitation, pour l'amour des chevaux.

Si tu étais un plat cuisiné : salade mozzarella, simple et frais en été.

Si tu étais un film ou une série : aucune idée !

Vie municipale

ALEXANDRA GEFFRAY-SIMON, RESSOURCES HUMAINES-INFORMATION/COMMUNICATION

Originaire de la région lorientaise, j'ai eu la chance de vivre dans de nombreuses villes de France métropolitaine et des DOM-TOM grâce à mes parents et durant mon parcours universitaire (Vannes-Nantes –Brest). Diplômée en droit social, j'ai choisi de me spécialiser dans les Ressources Humaines, ce qui m'a amené à travailler durant 14 ans pour une grande enseigne de l'intérim sur Lorient, avant d'intégrer la Commune de Cléguer le 1er mars de cette année.

Si tu étais une saison : le printemps, pour les premiers rayons de soleil et les jours qui se rallongent.

Si tu étais un lieu : Guidel-Plages, pour les souvenirs de vacances en famille.

Si tu étais un sport ou un loisirs : Le badminton, par goût du jeu, sans contrainte.

Si tu étais un plat cuisiné : un plat à base de fromage de préférence pourvu qu'il ne soit pas cuisiné par moi.

Si tu étais un film ou une série : Peaky Blinders pour l'univers années 30 et l'esthétisme de la série.



INGRID LE GOFF, URBANISME ET CCAS



Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) depuis 2012 sur la commune de Landévant, j'ai repris des études pour me reconverter professionnellement. Aussi, en 2019-2020, j'ai retrouvé les bancs de l'école pour préparer un DU administration territoriale à l'UBS de Vannes. A l'issue de cette formation, j'ai eu l'opportunité de démarrer cette nouvelle carrière à la mairie de Cléguer à l'accueil dans un premier temps puis au service Urbanisme/CCAS depuis début mai.

Si tu étais une saison : je serais le printemps pour les journées qui allongent et la nature qui se réveille.

Si tu étais un lieu : je serais la Corse, les meilleures vacances passées en famille.

Si tu étais un sport ou un loisirs : je serais la lecture pour ce moment de pause et d'évasion. Juste prendre du temps...

Si tu étais un plat cuisiné : je serais le poulet frites du dimanche. En fait, j'aime les bons petits plats, les préparer comme les manger.

Si tu étais un film ou une série : je serais Friends, la série de ma jeunesse.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

montants en Euros

Réalisé 2020	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	1 890 341,78	1 632 458,16	3 522 799,94
Recettes	2 567 120,52	1 490 364,29	4 057 484,81
Résultat de l'exercice	676 778,74	-142 093,87	534 684,87
Report 2019	52 000,00	-238 027,55	
Résultat Cumulé (Résultat + report)	728 778,74	-380 121,42	

Fonctionnement : résultat de Clôture = 728 778,74 €

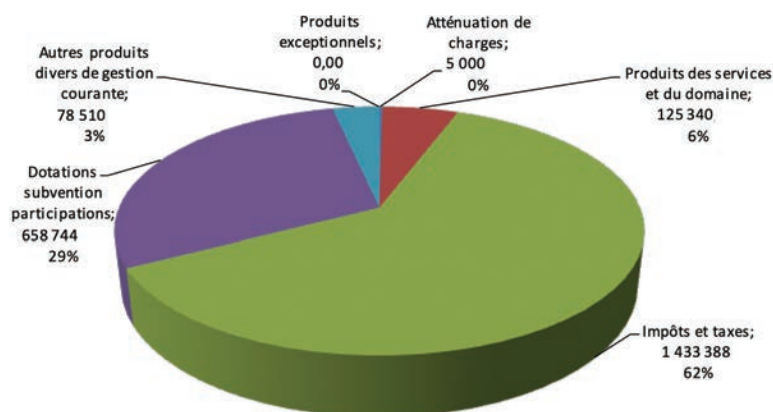
Affectation
52 000,00 € en FONCTIONNEMENT
676 778,74 € en INVESTISSEMENT

Investissement : résultat de Clôture = -380 121,42 €

Le résultat du budget de fonctionnement 2020 permet de dégager **676 778 €** pour le budget investissement 2021.

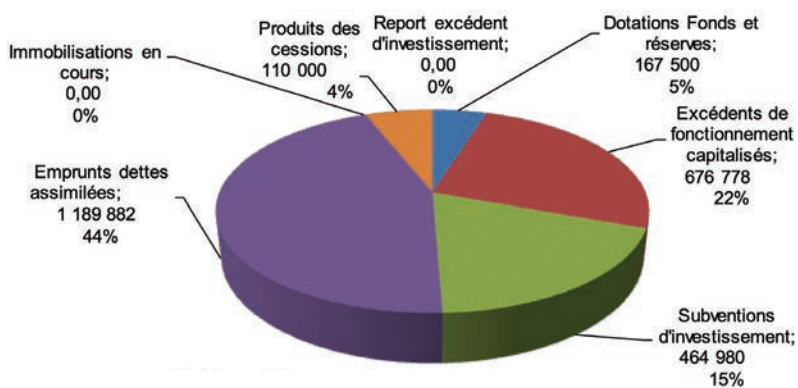
Recettes réelles 2021

BUDGET PRIMITIF 2021 SECTION FONCTIONNEMENT



Montant exprimés en Euros

BUDGET PRIMITIF 2021 SECTION D'INVESTISSEMENT



Montant exprimés en Euros

Recettes réelles 2021

Endettement : la dette par habitant de la Commune est de 280 euros au 31 décembre 2020 pour une moyenne (communes de la même strate) de 723 euros au niveau départemental et 755 au niveau régional.

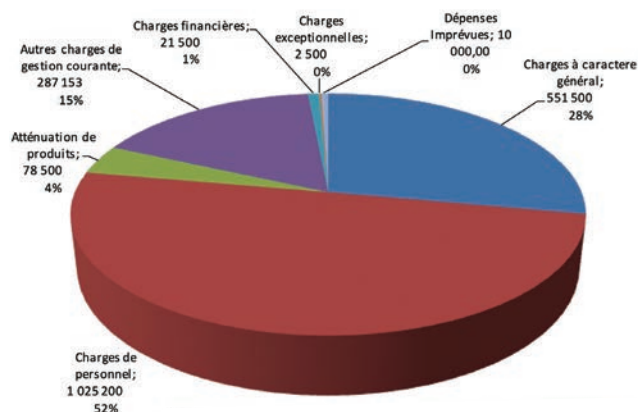
TH : Taxe Habitation
TF : Taxe Foncière
TFNB : Taxe Foncière Non Bâtie
Rappel 2020 : maintien des taux 2019
Inflation 2020 = + 0,5 %
Bases 2021 = + 1,1 %

	TAUX 2020	TAUX 2021
TFB	25,00%	25,00 + 15,26 = 40,26 %
TFNB	50,71%	50,71%

La taxe foncière sur les propriétés bâties a été entièrement transférée aux communes. Le taux pour Cléguer (25 %) est inchangé en 2021 mais il s'additionne avec celui du Département

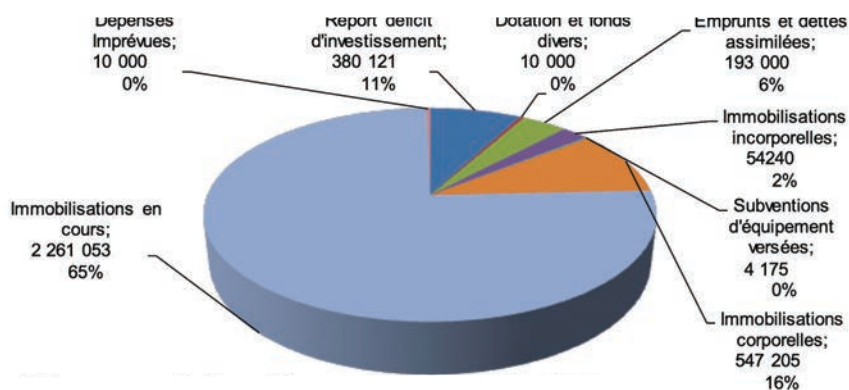
Bases	Prévision 2020	Réels 2020	Prévision 2021
TFB	2 397 078	2 415 842	2 353 000
TFNB	148 381	147 731	147 731

Dépenses réelles 2021



Montant exprimés en euros

Dépenses réelles 2021



Montant exprimés en euros

Restes à réaliser en investissement :

Dépenses = 158 293 €
Recettes = 1 100 000 €
Solde 941 707 €

CHEMINEMENT PIETONNIER DE KERCHOPINE

En 2020, le cœur de Kerchopine a été rénové : parking, voirie, espaces verts, conteneurs verre-papier...

En seconde partie, il avait été envisagé de réaliser une voie piétonne entre Saint Quio et Kerraoul pour sécuriser les accès aux bus et au centre de Kerchopine. Ces travaux vont être mis en œuvre au dernier trimestre 2021.

Cette liaison douce sera matérialisée côté droit en direction de Plouay par un chemin d'une largeur d'1 mètre 50 environ en enrobé séparé de la voie circulante par un espace engazonné ou minéral suivant l'espace disponible et la structure existante.

L'abri de bus de Saint Quio sera déplacé, sécurisé et mis en conformité PMR*

La commune se charge des travaux jusqu'à la nouvelle zone artisanale, le reste sera réalisé par Lorient Agglomération jusqu'à Kerraoul ; cette partie étant intégrée dans l'aménagement de la future zone d'activité.

Enfin, la voie circulante sera légèrement réduite en largeur et rénovée par le Département. Le but étant par ailleurs de réduire la vitesse, un plateau sera construit au carrefour de la route de Calan.

* Personne à Mobilité Réduite

Nouveautés au bas pont Scorff

✓ LA CALE. L'espace naturel près de la cale, était également entretenu par l'Agglomération, qui avait contracté avec une entreprise privée. La municipalité a proposé de le prendre en charge cet entretien par son service espaces verts moyennant contribution de l'agglomération. Nous en avons profité pour demander à l'agglomération de changer les tables et les bancs, ce qui vient d'être fait.

✓ La maison du syndicat. Cette maison abritait jusqu'alors les bureaux du syndicat du Scorff. Dans le cadre du regroupement des entités s'occupant du Scorff, de la Laita et du blavet, nous avons proposé que cet immeuble abrite le siège de cette nouvelle structure. Ce sont maintenant près de 10 personnes qui travaillent à ce syndicat mixte Blavet/Scorff/Isole Laita.

8

✓ Pont Person. Des nouvelles tables en bois ont été réalisées par Régis Harnay, artisan clégurois. Sur ce site a également été installée une nouvelle passerelle par les services de la Mairie.



LES PREMIÈRES FLEURS ONT ÉTÉ POSÉES

Cléguer ayant été labellisée « 1 fleur », les services techniques de la commune ont pu actualiser les affichages pour valoriser cette démarche.

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Les critères évaluent :

- ✓ La démarche globale de valorisation communale et la présentation du patrimoine par le végétal et le fleurissement.
- ✓ Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- ✓ Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- ✓ Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- ✓ La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.



RAPPEL DES RÈGLES D'ÉLAGAGE

Les propriétaires des arbres ont la responsabilité de l'élagage des arbres situés sur leurs propriétés. Lorsque les branches débordent sur le domaine public et sont à proximité des ouvrages électriques, les propriétaires peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer eux-mêmes après avoir réalisé une déclaration de travaux.

9

LE BON CONSEIL: UN ÉLAGAGE RÉGULIER

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

Bon à savoir !

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent **des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients**, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.

À titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de l'ordre de 6000€.



*** pour déclarer ses travaux en 1 clic :**
<http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr>
ou bzh-dict@enedis.fr

CHANGEMENT DE MOBILIER AU DOMICILE PARTAGÉ

Tables chaises et fauteuils ont été renouvelés pour un meilleur confort pour tous les résidents et faciliter le travail du personnel : tables à hauteur variable pour le placement des fauteuils, chaises à accoudoirs coulissants pour déplacer plus facilement les résidents.



10



JEAN LOMENECH

Après 20 ans de bénévolat au sein du Conseil d'Administration du CCAS, Jean LOMENECH a décidé de prendre un congé bien mérité.

Merci Jean d'avoir répondu présent lors des distributions et des collectes alimentaires et bienvenue à son remplaçant, M. Bernard LE PAPE.

DÉCÈS DE NOTRE DOYEN

Joseph TOULLIOU, de Kerleau, nous a quitté à l'âge de 98 ans le 4 juin 2021. Depuis 3 ans, son état de santé ne lui permettant pas de rester à domicile, il avait rejoint l'EHPAD de Kerlivio à Hennebont.

Joseph TOULLIOU
Crédits photo ©
Yvonnec Le Coupanec, Le Télégramme



☰ *Communication - Culture*

Médiathèque

VOUS ÊTES ABONNÉ À LA MÉDIATHÈQUE OU SOUHAITEZ VOUS ABONNER ? LE RÉSEAU CALLIOPE VOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR L'OFFRE EN LIGNE :

○ Cinéma / Vidéo à la demande

Avec la Médiathèque Numérique, un nouveau service de vidéo à la demande, co-édité par la chaîne ARTE et UniversCiné vous est proposé.

Ce service est gratuit et accessible pour toutes les personnes ayant une carte de prêt en cours de validité.

Il vous permet de visionner le programme de votre choix dans la limite de 5 programmes par mois.

○ Autoformation et presse

Avec votre abonnement à la médiathèque, accédez gratuitement à de l'autoformation et des magazines en ligne à partir de votre ordinateur ou de votre tablette.

(Service proposé par la Médiathèque Départementale du Morbihan)

Pour accéder à ces services, il suffit de vous connecter sur le portail du réseau (calliope.bzh) puis de cliquer sur Offre en ligne.



MEDIATHEQUE NUMERIQUE

PROFITEZ DE L'OFFRE DE VIDÉO EN LIGNE DE VOTRE MÉDIATHÈQUE

+ DE 6500 FILMS À RETROUVER CHEZ VOUS EN VOD

Grid of movie posters: CHIRIKO, ÉTÉ 85, UN PETIT SAGE, LA GRANDE TRADITION DU PHOTO-REPORTAGE, AFRICA MIA, CONTACTS, JOSEP, LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT, PARIS, TEXAS, Chien Blanc, LA BÂCE, CHAÎNE DES DISQUES FORTS.

Icons: FILMS, SÉRIES, DOCUMENTAIRES, JEUNESSE...; À VOIR À LA DEMANDE; OÙ QUE VOUS SOYEZ ET QUAND VOUS VOULEZ

Un service proposé par **arte** **UNIVERSCINÉ**

RAPPEL MODALITES DE PRET :



**15 documents
4 semaines**

Enfants jusqu'à 18 ans
et étudiants UBS : **Gratuit**

Etudiants, demandeurs d'emploi,
minima sociaux, handicapés : **10€/an**

Adulte : **15€/an**

Famille : **25€/an**

Sac Calliope offert aux abonnés

Pour fêter les deux ans du réseau, les médiathèques offrent un sac aux abonnés (voir modalités à l'accueil de vos médiathèques).



☰ Communication - Culture



Infos communales, associatives y sont diffusées. Rejoignez-nous !

MORGANE NOBLANC, CLÉGUEROISE, VIENT D'ÉCRIRE SON PREMIER OUVRAGE.

Morgane Noblanc, cléguroise depuis 7 ans vient d'autopublier son ouvrage « EHPAD'ames ». Après avoir exercé le métier d'aide-soignante pendant 15 ans, elle se livre et se libère à travers son ouvrage.

Elle écrit également des poèmes que vous retrouverez sur Facebook « sous la plume des mots ».

Contact : morgane.noblanc@gmail.com
ou possibilité d'achat sur la plateforme Amazon (broché ou Kindle).



RÉUNION DU 8 MAI

La municipalité a convié les restaurateurs et bars à une réunion concernant les modalités de réouverture des terrasses.

Afin de faciliter le commerce, des autorisations ont été données aux commerçants pour installer leurs terrasses sur le domaine public dans la mesure du possible.



EXPOSITION MÉDIATHÈQUE

M.Angué, Clégurois, expose à la Médiathèque.

Vous découvrirez ses croquis à l'aquarelle faits sur le vif à Cléguer et dans la région.

"Aquarelles sur le vif" jusqu'au 15 septembre !



M. Angué

12

LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Afin de sensibiliser la population sur les incivilités quotidiennes, la municipalité a choisi de mobiliser les deux écoles de Cléguer afin de travailler sur ce thème, en dessins.

Les représentants des élèves des écoles Georges Brassens et Saint-Gérard ont été reçus en mairie pour présenter leurs œuvres. Ces dessins sont plastifiés et affichés tout l'été dans les espaces publics.



Dessins des élèves

Vie Périscolaire

La commune s'est dotée d'un portail famille Carte+ auquel l'Association Sports Loisirs Jeunesse a adhéré.

LE PORTAIL FAMILLE

C'est un outil de gestion qui permet aux familles d'effectuer en toute autonomie 24/24 heures et 7/7 jours via un espace personnel les démarches :

- de mises à jour des dossiers d'inscription,
- de réservations et d'annulations
- et de paiement en ligne (service disponible ultérieurement)

L'accès au portail famille via le site de la commune se fait à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe attribués à chaque famille, et ce depuis un ordinateur, tablette et smartphone.

L'identifiant et le mot de passe sont attribués une fois la fiche de renseignements complétée par la famille et l'espace créé par les services communaux ou l'Association Sports Loisirs Jeunesse.

Pour les années suivantes ou en cours, c'est à la famille de mettre le dossier à jour directement via son nouvel espace.

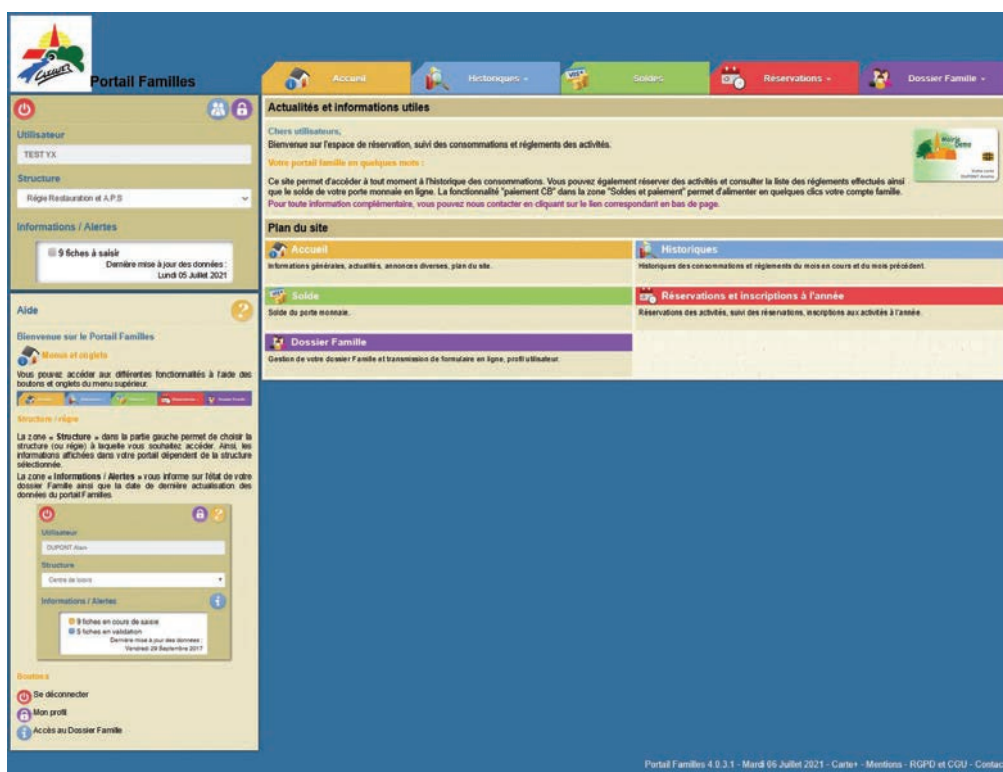
Les services périscolaires et l'Association Sports Loisirs Jeunesse ne sont pas responsables des conséquences résultant d'informations erronées mentionnées sur la fiche ou de l'absence de mise à jour sur le portail famille.

LES FONCTIONNALITES DU PORTAIL

Sur leur espace les familles peuvent :

- ✓ Procéder aux inscriptions et annulations de leurs enfants aux services périscolaires et à l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires
- ✓ Consulter l'historique de leurs règlements
- ✓ Consulter l'historique des consommations
- ✓ Régler par paiement en ligne (service disponible ultérieurement)
- ✓ Mettre à jour les renseignements

13



LES NOUVELLES MODALITES D'INSCRIPTION

La procédure est nouvelle c'est pourquoi des tutoriels sont mis en place sur le site www.cleguer.fr

Services périscolaires

Restaurant scolaire

Toute réservation ou annulation doit être faite au plus tard le mercredi de la semaine précédente **23h59**.

Possibilité de mise en place d'un contrat annuel pour les enfants qui viendraient de manière régulière les mêmes jours de la semaine et ce, toute l'année scolaire.

Pénalités appliquées

Le tarif du repas consommé sans réservation au préalable via le portail famille sera majoré de **1€**

Toute réservation non annulée sera facturée au prix du repas sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical...)

Garderie périscolaire

Toutes réservations/modifications/annulations sont possibles jusqu'à 48h en amont.

Il n'y a pas de pénalités.

Accueil de loisirs associatif

Mercredis en période scolaire

Les réservations/modifications/annulations sont possibles jusqu'à 48h en amont soit le dimanche à 23h59 pour le mercredi suivant dans la limite des places disponibles. Passé ce délai aucune réservation/modification ne sera prise en compte.

Vacances scolaires

Les dates de réservations seront définies pour chaque période de vacances avec une limite fixée au dimanche 23h59, huit jours avant le premier jour de fonctionnement de l'accueil. Les familles seront informées par mail.

Pénalités appliquées

Un enfant se présente alors qu'il n'est pas inscrit deux solutions :

- la journée est complète l'enfant sera refusé
- Il reste de la place la famille devra lui fournir un repas (famille avertie lorsqu'elle dépose son enfant) et une pénalité de 1€ supplémentaire sera appliquée sur le prix de la journée.

L'enfant ne se présente pas alors qu'il était inscrit la journée sera facturée sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical...) après décision du bureau de l'association.

Contact

• ACCUEIL DE LOISIRS DE CLEGUER

Contact en cas de difficultés liées

au Portail Famille :

☎ 02 97 32 66 50

✉ jeunesse.assos-sports-loisirs@orange.fr

• SERVICES PERISCOLAIRES

Contact en cas de difficultés liées

au Portail Famille :

☎ 02 97 80 18 88

✉ periscolaire@cleguer.fr

PERMANENCE DE LA CTRL
POUR LES ABONNEMENTS ET RÉABONNEMENTS
À LA MAIRIE
le mercredi 25 août 2020 de 8h30 à 12h

Pour la constitution du dossier, consultez le site :
www.ctrl.fr

ÉCOLE GEORGES BRASSENS

La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert.

Les contraintes sanitaires n'ont pas freiné les projets pédagogiques et culturels du premier semestre 2021.

Puisque nous ne pouvions pas nous déplacer dans les lieux de culture, c'est le monde de la culture qui est venu à nous. De nombreux temps forts artistiques ont pu être programmés à destination des élèves de maternelle et d'élémentaire. La venue de la DJ Yuna Wonderbraz en élémentaire a marqué le début des « impromptus » artistiques : le but étant de proposer à nos élèves des représentations surprises pendant certaines récréations (DJ, quatuor vocal ou encore spectacle circassien). Les élèves de cycle 3 ont pu profiter pleinement de la réouverture des musées en découvrant le musée E. et H. Leclerc à Landerneau début juillet.

Les élèves de CM1 et de CM2 se sont rendus au manoir de Saint-Urchaut lors de la journée olympique pour pratiquer du kayak, du vélo, de la course à pied, du palet, du tir à l'arc, du Molky et échanger sur l'égalité fille/garçon.

À la rentrée 2021-2022, les outils numériques à disposition des enfants évoluent, 3 classes mobiles de tablettes (15 appareils) seront à disposition des élèves. Cet outil numérique permettra de différencier les apprentissages et de compléter l'offre de supports proposés aux enfants.

Votre enfant a 2 ans ou plus :

les inscriptions sont possibles dès à présent, pour cela vous pouvez prendre contact avec M. Thoraval, Directeur de l'école Georges Brassens par courriel ec.0561689g@ac-rennes.fr ou par téléphone au **02 97 32 63 95**.

5 élèves de CM2 lisent le discours d'ouverture après le défilé des élèves avec leur drapeau.



Vadriel et les CM



Arrivée Circassien



ÉCOLE SAINT-GÉRAND

L'école Saint-Gérard compte 4 classes :
2 classes maternelles et 2 élémentaires.

L'enseignement de l'anglais est effectué par un intervenant extérieur, chaque semaine, de la toute petite section au CM2.

Un projet de renouvellement complet du matériel informatique fera l'objet d'un enseignement particulier dès la rentrée de septembre 2021.

L'accent mis sur le développement durable se poursuit avec :

- La réalisation de jardinières par les CM.
- Les plantations de bulbes.
- Le tri des déchets.
- Le recyclage des piles et du papier.
- L'élevage de poules pondeuses.

Pour visiter l'école ou inscrire votre enfant prenez RDV par mail ou téléphone.

Pour toute question concernant l'école et la scolarité de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter.

Tous les enfants nés avant le 31 décembre 2019 peuvent être inscrits pour l'année scolaire 2021-2022.

Lutte contre les incivilités.

Afin de sensibiliser la population sur les incivilités quotidiennes, la municipalité a choisi de mobiliser les deux écoles de Cléguer afin de travailler sur ce thème, en dessins.

Les représentants des élèves des écoles Georges Brassens et Saint-Gérard ont été reçus en mairie pour présenter leurs œuvres. Ces dessins seront plastifiés et affichés tout l'été dans les espaces publics

Atelier symétrie ce1



On sème du blé



Dessins incivilités

Associations

AMICALE LAIQUE SECTION CANOË KAYAK

Le CKALC (Canoë Kayak Amicale Laïque Cleguer) a eu la chance de fonctionner presque toute la saison.

En effet, en dehors des périodes de confinement strict cette activité extérieure était autorisée. Cela a permis de rencontrer d'autres clubs qui sont venus découvrir nos parcours de jeux.

2 sorties scolaires en mai et juin ont eu lieu.

Si le championnat départemental de descente a dû être annulé, le 3 juillet un rassemblement de tous les clubs du Morbihan a pu être organisé sur une journée avec descente et balade, plutôt orientée « loisirs ».

L'année prochaine, si tout va bien, la journée de l'eau sera organisée. Journée festive sur le site de la base nautique. Le championnat départemental de descente sera à Cleguer.

Un ou plusieurs rassemblements « jeunes » se feront également sur notre base.

Un projet pédagogique avec l'école Georges Brassens sera aussi mis en place avec découverte kayak de mer et kayak polo et un objectif : un triathlon scolaire inter-écoles sur le site de St Urchaut.

Merci à Jérôme et Lionel et aux bénévoles pour leur aide.



On vous attend cet été si vous avez envie de prendre l'air et de découvrir la rivière, la location est ouverte 7 jours sur 7. Et cette année les week-ends de mai, juin et septembre ont été également ouverts à la location, vu les demandes.

À la rentrée. Bon été.

À ne pas manquer !

**Venez retrouver les associations clégueroises
au forum des associations qui aura lieu
le 11 septembre 2021 !**

SECTION DANSE

Suite et fin d'une année chaotique.

La section danse, entre confinement et fermeture des salles, a pu continuer à proposer certains cours en fonction des mesures sanitaires. Les élèves des cours de Street et de Break dance, ont dû s'adapter aux changements d'horaires, à la pratique en extérieur pour finalement reprendre les cours en salle. Les cours de Street étaient filmés et les vidéos ont permis de « travailler » les chorégraphies à la maison quand la pratique en extérieur ne pouvait avoir lieu (exceptionnellement pour cause de météo !). Greg a envoyé des vidéos et des documentaires à ses élèves afin de garder le contact.

Pour ce qui est des cours de danse Classique, il n'a pas été possible de poursuivre avant les dernières mesures de déconfinement, l'essai de cours « ligne » n'a pas fonctionné, les séances ont pu reprendre pour la fin de saison. Rebecca sera présente à la rentrée, toujours le samedi matin.

Pour nos Ladybugs et Baby Bounce crew, il n'y aura eu cette saison encore, aucun tremplin, aucun concours, aucune rencontre. Nous leur avons pourtant préparé de nombreuses sorties, toutes les manifestations ont été annulées ou reportées à la rentrée. Des élèves nous ont quitté en fin de saison, il faudra re-préparer des jeunes pour prendre la suite ...

Les plus pénalisés ont été nos adultes de l'Urban Dance qui n'ont pas pu danser cette saison, avec le confinement, le couvre-feu, et l'horaire en soirée, c'était mission impossible... il y a eu une reprise en Juin pour les plus motivés. Seront-elles toujours présents à la rentrée ?



18

Un grand Merci à nos profs, Sofia, Rebecca et Greg, qui ont répondu présent, en s'adaptant aux conditions sanitaires et horaires, et la municipalité qui nous a suivi dans toutes nos demandes. Les cours reprendront en Septembre et Octobre, selon les professeurs.

Contact : 07 68 41 29 13 – 02 97 32 41 90 – edith.danse.al@gmail.com

Amicale Laïque-Le mot du Président

Que dire de cette année quasi blanche.

Les adultes n'ont pu participer à aucune activité en intérieur d'Octobre à juin.

Seuls les kayakistes n'ont pas connu d'arrêt autre que le confinement strict.

Il va falloir maintenant repartir sur une saison avec le même enthousiasme et la même détermination à fournir des activités aux Cléguroises et aux Clégurois.

Toutes les sections seront de nouveau là pour vous accueillir : bien-être, judo, baby do, badminton, peinture, basket, canoë kayak, street et urban danse, danse classique, break dance, hip hop...

Se retrouver, partager, se faire plaisir, s'amuser et apprendre constitueront une nouvelle fois les missions de notre association.

Cet été encore, il sera possible de découvrir le Scorff en louant des canoës kayaks à la base nautique. Bon été à toutes et tous et on se retrouve en septembre.

Michel Leclerc

Associations

BOXE ET LOISIRS DE BRETAGNE

On vous attend à la rentrée.

Une saison difficile compte tenu des restrictions sanitaires qui ont émaillé l'année.

Malgré tout, nous avons pu proposer des séances adaptées à chaque fois que cela a été possible.

Nous vous attendons avec impatience pour la rentrée de septembre avec l'ensemble de la Team BLB.

Une nouvelle section Contact Défense s'ajoute à celles déjà présentes. Elle sera proposée le vendredi de 18h à 19h30 au dojo de Cléguer. N'hésitez pas à venir faire un essai comme dans toutes nos sections.

Renseignements : **06.32.76.32.16**

Facebook : **@boxebretagne**

Site Web : **blb.bzh**



Notre planning des cours de Cléguer pour la rentrée

lundi	jeudi	vendredi
17h45/19h00 Kick Boxing confirmés Ados/adultes	18h/19h00 Kick boxing éducatif 7/11 ans	18h/19h30 Contact Défense Ados/Adultes
19h/20h15 Circuit training boxe Ados/adultes	19h/20h30 Kick Boxing loisir Ados/adultes	

STIREN

Les jeunes de la Stiren motivés pour la saison prochaine....

En effet malgré le contexte sanitaire, l'ensemble des jeunes de la Stiren ont réussi à s'entraîner toute cette saison. Mention spéciale à tous les coachs du club qui ont su motiver tous nos jeunes footeux malgré l'absence de compétitions officielles. Une très belle assiduité qui nous permet de rester très optimiste pour les saisons à venir.

Le club a également récompensé l'ensemble de ses jeunes en les équipant de gourdes individuelles aux couleurs du club....Une après-midi festive dans le respect des normes sanitaires a été également proposée à nos u6/u7 et u8/u9. L'entraîneur du club, Didier Tanguy, assisté de 3/4 joueurs seniors, a proposé une séance d'entraînement à nos chers footeux....à l'issue de cet entraînement un goûter et des médailles ont été distribués....

Le foot à 11 se développe quant à lui à travers le groupement pays de Caudan (Cléguer, Calan, Caudan) dans une très bonne ambiance. Les entraînements ont été également très suivis. Nous alignons 2 équipes u11; 2 équipes u13 ; 1 équipe u15 et 1 équipe u17.

Chaque année la Stiren continue de se structurer, après la mise en place de différentes commissions d'animations, nous allons développer cette année la

partie digitale en proposant une boutique en ligne à travers notre nouveau partenaire Unibet.

Des vêtements, survêtements, sweats, tee-shirts, ballons, etc...pourront être achetés à des conditions très avantageuses, n'importe qui pourra acheter en ligne....

19



Tout le club est très motivé pour la future saison.

Bel été à tous,
Eric Le goulher

Associations

CLEGUER CHANTE

Cela a été une grande joie pour l'association « Cléguer Chante » de pouvoir organiser le festival 2021. Bien qu'il n'y ait eu que deux concerts cette année, cet événement a marqué la reprise d'une vie culturelle et musicale qui nous avait à tous beaucoup manqué.

Le samedi 5 juin le quatuor vocal Vadriel, et le dimanche 6 juin l'ensemble vocal Sotto Voce nous ont fait voyager avec bonheur et talent dans leurs répertoires respectifs. Malgré la jauge réduite et les contraintes sanitaires,

l'enthousiasme des spectateurs n'a eu d'égal que celui des chanteurs, tous ravis de partager, enfin, leur passion pour la musique.

En outre, Vadriel a fait une animation surprise pour les élèves de l'école primaire Georges Brassens. Au cours d'une randonnée, au détour d'un sentier, sur les bords du Scorff, les enfants ont découvert le quatuor qui a interprété quelques chants et répondu à leurs (nombreuses) questions.



« Cléguer Chante » espère beaucoup reprendre ses activités en septembre 2021 et pouvoir préparer le festival 2022.

BREIZH PAN CELTIC

20

Breizh Pan Celtic envoie chaque année une délégation d'artistes bretons représenter la Bretagne au festival Pan Celtic en Irlande. Ce programme est bien-sûr perturbé par la crise actuelle, mais l'association poursuit son activité culturelle sur le terrain en attendant la reprise des échanges possibles avec l'Irlande.

Entre deux voyages, l'association cléguéroise organise habituellement un fest-deiz et une session de la St Patrick. La dernière édition de ce fest-deiz remonte à mars 2020. Pour la St Patrick 2021, une vidéo a été réalisée avec les musiciens qui devaient participer au voyage et souhaitent garder le lien tout en partageant leur passion pour la musique traditionnelle irlandaise. Nous vous invitons à la voir et à l'entendre sur la chaîne You Tube de Hent Telenn

Breizh, "Session de la St Patrick" : <https://www.youtube.com/watch?v=Zoib5q2kDB8>

Les cours de harpe se poursuivent en individuel et les élèves grandissent, en attendant la réouverture des salles municipales aux associations, qui permettra de reprendre les stages et les concerts.



Associations

ASSOCIATION D'HORTICULTURE DE CLÉGUER

Stop COVID, la vie reprend le dessus avec AHC.

Rares sont les occasions de nous retrouver depuis la malédiction COVID, mais une fois de plus c'est la bourse aux plantes qui nous a donné l'occasion de nous réunir.

Si la météo semblait capricieuse, elle nous a épargnés.

Le boulodrome, qui pourrait presque rivaliser par son architecture avec les halles du Faouët, a accueilli de nombreux participants dans un cadre parfait.

L'Association d'Horticulture de Cléguer (AHC) organise deux bourses aux plantes par an, l'une au printemps, le troisième dimanche de mai et l'autre en automne, le troisième dimanche d'octobre. Bien sûr, exceptionnellement les dates peuvent être décalées légèrement.

Les bases de ces bourses reposent sur l'échange, évidemment l'échange de plants mais également de conseils, d'astuces... c'est pour cela que ces événements sont ouverts à tous, adhérents ou non. Par contre toute vente est proscrite pour conserver un bon état d'esprit et de la convivialité.



Ce 16 mai 2021, même si les plantes sont le sujet évident de notre intérêt, les échanges portaient sur tous les aspects de nos vies de confinés et la façon de traverser cette épreuve démoralisante.

Toutefois, même sans absorption de plantes euphorisantes (c'est juré, nous n'en produisons pas), l'optimisme reste présent, et nous préparons la reprise de notre vie associative, indispensable à notre équilibre.

Ainsi notre assemblée générale aura lieu le dimanche 19 septembre 2021, nous voulons croire que nos activités « d'avant » reflouriront après le bourgeonnement de ce jour.

INFOS DIVERSES

LA MALTERIE, dont la gestion par l'Agglomération, se faisait dans le cadre de celle de l'Odyssaum, vient d'être reprise par la commune dans le cadre d'un bail emphytéotique. L'Agglomération souhaite se recentrer sur le Moulin des Princes, et la commune souhaitant conserver une démarche culturelle et associative pour ce bâtiment, en a repris la gestion depuis le 1 avril 2021.

Cet espace, dédié à des animations, sera à disposition des associations de la commune. Une association vient d'ailleurs d'être créée qui s'appelle LA MALTERIE. Elle y organise des expositions dès ce mois de juillet.



📎 Informations diverses

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS, OPTIMISEZ VOS REVENUS LOCATIFS !

Grâce au dispositif Louer Mieux de l'ANAH, vous profitez d'une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts. Pour cela, vous vous engagez à louer votre logement à des personnes aux ressources modestes et à un loyer abordable.

Le conventionnement de votre bien vous offre la possibilité de bénéficier, en plus d'une fiscalité attractive (déduction jusqu'à 50%), d'aides financières pour sa rénovation.

De plus, en confiant votre bien à une agence immobilière d'intermédiation locative, l'abattement fiscal atteint 85% et des primes pouvant aller jusqu'à 3000€ vous sont accordées (ANAH, Lorient Agglomération, Conseil Départemental). L'agence assure une gestion sécurisée et simplifiée à toutes les étapes de la location (recherche du locataire, suivi technique et administratif, mobilisation des garanties assurantielles...).

Sur le territoire de Lorient Agglomération, deux agences d'intermédiation locative sont à votre écoute :
l'AMISEP Aivs 56 et SOLiHA Ais

Renseignements par téléphone du lundi au vendredi
en appelant au **02 30 20 01 92**
pour toute information ou prise de rdv.



22

DECHETTERIES CONNECTÉES

Un système de barrières levantes va être progressivement installé à l'entrée des déchetteries de Lorient Agglomération.

Il faudra donc demander à Lorient agglomération un badge numérique (via smartphone) ou physique (document disponible en mairie).



Avec plus de 1,3 millions de visites enregistrées chaque année, les déchèteries comptent parmi les équipements de Lorient Agglomération les plus fréquentés. Afin de fluidifier le trafic et améliorer les conditions d'accueil des usagers, un nouveau dispositif d'accès par badge (virtuel ou physique), va être mis en place au cours de l'année 2021.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Un système de barrières levantes va être progressivement installé à l'entrée des 13 déchèteries de Lorient Agglomération. Une fois mises en service, leur ouverture se fera sur présentation d'un badge, délivré sur justificatif de domicile.

QUELS AVANTAGES ?

- ✓ Améliorer la fluidité et sécuriser les dépôts, en régulant le nombre de véhicules présents simultanément dans l'enceinte de la déchèterie.
- ✓ Mieux maîtriser les coûts, en réservant l'accès uniquement aux habitants de Lorient Agglomération.
- ✓ Améliorer l'accompagnement des usagers, en permettant aux gardiens d'être plus disponibles pour accueillir et orienter le geste de tri.
- ✓ Mieux adapter le service aux usages, en analysant les données collectées via les badges. Ces informations seront accessibles par tous sur l'application « Lorient Mon Agglo » (notamment les pics d'affluence sur les sites). Une bonne manière d'éviter les bouchons !

À PARTIR DE QUAND FAIRE SA DEMANDE ?

Vous avez reçu ce dépliant dans votre boîte aux lettres ? Cela signifie que le dispositif est en cours de déploiement sur la/les déchèterie(s) de votre secteur, vous pouvez donc dès à présent effectuer votre demande de badge.

COMMENT OBTENIR SON E-BADGE ?

Pour plus de simplicité et de rapidité de traitement, optez pour un support dématérialisé !

- 📄 Remplissez votre formulaire de demande en ligne sur www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services > Déchets). Des identifiants personnels vous seront transmis par SMS.
- 🔒 Téléchargez l'application « Mon badge déchèterie » sur votre smartphone et entrez vos identifiants.
- 👍 Présentez votre e-badge à l'entrée de la déchèterie et entrez !

VOUS N'AVEZ PAS DE SMARTPHONE ?

- Remplissez le formulaire de demande en ligne sur www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services > Déchets), cochez l'option « badge physique » à la question 4.
- Après vérification des informations demandées, votre badge vous sera transmis par voie postale.

Les personnes ne disposant pas d'accès à internet sont invitées à se rendre à la Maison des services au public de Groix située au 13 Place de l'Église (ouvert du lundi au vendredi : 10h-12h/13h30-16h30).



Informations diverses

CTRL

Chaque année, le réseau CTRL accompagne ses voyageurs dans la souscription ou le renouvellement de leurs abonnements par l'organisation de la traditionnelle permanence en mairie.

Pour Cléguer, la date retenue est **le 25 AOUT 2021, de 8h30 à 12h.**



Les tarifs : nouveautés 2021

Depuis le 1er janvier 2021, le Réseau CTRL a mis en place avec Lorient Agglomération deux nouveaux tarifs pour les abonnements annuels et mensuels.

Ces tarifs préférentiels «étudiant de 16 à 25 ans post Bac» et «plus de 65 ans» viennent s'ajouter à la gamme tarifaire et sont éligibles à la tarification solidaire.

Retrouvez la démarche à suivre pour bénéficier de ces tarifs préférentiels sur www.ctrl.fr

ABONNEMENTS PLEIN TARIF	
> ANNUELS 2 mois de voyages illimités pendant 1 an	
Moins de 16 ans	173,50 €
De 16 à 25 ans	306,00 €
NOUVEAU Étudiant de 16 à 25 ans	100,00 €
De 26 à 65 ans	408,00 €
NOUVEAU Plus de 65 ans	306,00 €
> MENSUELS Voyages illimités pendant 1 mois (septembre à mai)	
Moins de 16 ans	17,35 €
De 16 à 25 ans	30,60 €
NOUVEAU Étudiant de 16 à 25 ans	10,00 €
De 26 à 65 ans	40,80 €
NOUVEAU Plus de 65 ans	30,60 €

Comment se déplacer avec le réseau CTRL ?

CLEGUER La Croix Rouge <> LORIENT Port de Pêche – Ligne 11

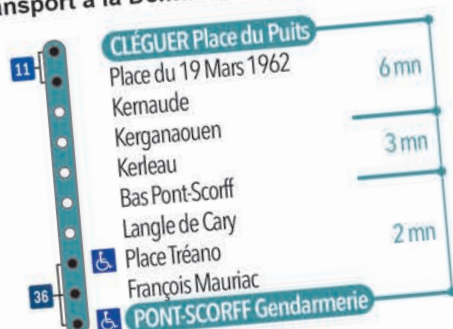
Rejoignez Lorient directement avec la ligne régulière 11. Vous pouvez consulter les horaires de la ligne 11 directement sur l'appli mobile CTRL, aux arrêts, sur www.ctrl.fr ou bien appeler directement la Boutique Transports et Déplacements au **02 97 37 85 86**.

Les lignes de proximité, adapté aux établissements scolaires

En complément des lignes régulières, les services scolaires vous proposent des dessertes supplémentaires pour les entrées et sorties de classes des établissements scolaires (primaire, collèges, lycées). Le service scolaire est accessible pour toutes les personnes possédant un titre de transport ou abonnement CTRL.

Par exemple, pour se rendre à l'école publique Georges Brassens et l'école Saint Gerand, vos enfants peuvent emprunter les lignes scolaires **209** et **210** ainsi que les lignes régulières **11** et **107**.

Le Transport à la Demande : Rejoindre Lorient, Cléguer, tout savoir sur la ligne 107



Les trajets et horaires sont fixes mais le fonctionnement de la ligne 107 est soumis à la réservation, en appelant **02 97 37 85 86** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, au plus tard la veille du déplacement.

Pour plus de renseignements, télécharger le **Guide TAD** sur ctrl.fr ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Boutique Transports et Déplacements au **02 97 37 85 86**.

Contactez le Réseau CTRL

Boutique Transports et Déplacements :
Arrêt «Gare d'Echanges»

Du lundi au vendredi : 8h - 18h30

Le samedi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 18h

02 97 21 28 29

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 & 13h30 - 18h30

Suivez le Réseau CTRL sur Twitter et Facebook

@CTRL_InfoTrafic

toutes les Infos Trafic en direct de 6h à 9h30 du lundi au vendredi.

@CTRLBusBateauxLorientAgglo

Découvrez toute l'actualité du réseau.

CTRL
LORIENT AGGLOMÉRATION

📎 Informations diverses

Pour les administrés n'ayant pas la possibilité de se déplacer à cette date, il est possible de s'orienter vers une permanence se tenant dans une commune voisine ou vers les services de la Boutique Transports et Déplacements de Lorient et vers le site www.ctrl.fr

#**LA** VIE EN JAUNE
avec le Réseau CTRL

Permanence mairie de Cléguer

La permanence à la mairie de Cléguer aura lieu le
Mercredi 25 Août de 08h30 à 12h00.

Le réseau CTRL modernise l'achat des titres de transport

Si vous avez déjà une carte KorriGo, utilisez la Boutique en ligne :

Recharger vos titres de transport sans vous déplacer !

*Abonnements annuels plein tarif (en paiement intégral) & mensuels plein tarif

*Abonnements mensuels solidaires

*Titres occasionnels (10 voyages, journée)

*Règlement de PV



Si vous voyagez occasionnellement, utilisez l'application sur smartphone TixiPass :

En quelques clics, achetez et validez directement depuis votre smartphone vos titres de transport :

- Titre unité, journée,

- 10 voyages,

- Titre Groupe

- Titre Famille en correspondance avec Groix

Disponible gratuitement sur Google et Play Apple Store !



Bienvenue sur le réseau de bus et bateaux CTRL !

Vous venez d'arriver dans l'une des 25 communes de Lorient Agglomération ? Vous avez déménagé ?

Le réseau CTRL a le plaisir de vous offrir votre carte KorriGo chargée d'un titre de transport « journée » à utiliser en illimité le jour de votre choix. Tous les membres du foyer âgés de plus de 18 ans peuvent bénéficier de cette offre.

Retrouvez la démarche à suivre pour bénéficier de votre carte KorriGo sur www.ctrl.fr



Bon à savoir :

L'application Recherche d'itinéraires CTRL vous aide à trouver le meilleur itinéraire avec des instructions étape par étape à partir de l'arrêt de bus de votre choix. Cette application performante facilitera vos déplacements en transports en commun : plan du réseau, Horaires de passage des bus, Offre de transports géo localisée, Informations trafic sur le réseau...

Et si vous voulez rester en contact, n'hésitez pas à vous inscrire sur Alerte Info Trafic
<https://www.ctrl.fr/je-m-inscris-aux-infos-traffic>

🌐 www.ctrl.fr



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI MOBILE GRATUITE !



CTRL
LORIENT AGGLOMÉRATION

Informations diverses



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Le bruit figure au nombre des nuisances les plus mal ressenties par la population car il atteint chacun dans son droit fondamental à la tranquillité et au repos. Le bruit peut devenir une véritable agression. La tranquillité est l'affaire de tous, quelques règles simples de bon voisinage sont notifiées dans l'arrêté préfectoral du 26 juin 1990 révisé en mars 92. Nous portons à votre connaissance les articles 2, 5, 6, 8 et 9 :

Article 2 :

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir :

- ❖ des publicités par cris ou par chants;
- ❖ de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs;
- ❖ des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation;
- ❖ de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

Les bruits gênants peuvent être tolérés à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, de Noël, du Jour de l'An, de la fête de la musique, des fêtes ou des manifestations commerciales habituelles de la commune ou d'un quartier ainsi que pour l'exercice de certaines professions.

Dans toutes ces circonstances, le Maire fixe les horaires durant lesquels cette tolérance est admise.

**du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
le dimanche et jours fériés de 10h à 12h**

Article 5 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectuées que :

Article 6 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 8 :

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant de phonographes, magnétophones, appareils de radiodiffusion et de télévision, instruments de musique, appareils ménagers ainsi que ceux résultant du port de souliers à semelles dures ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux. (...)

Article 9 :

Les propriétaires, directeurs ou gérants d'établissements ouverts au public, tels que cafés, bars, restaurants, bals, salles de spectacle, discothèques, commerces divers, etc... doivent prendre toutes mesures utiles pour que les bruits résultant de l'exploitation de ces établissements ne soient à aucun moment une cause de gêne pour les habitants des immeubles concernés et le voisinage.

L'usage d'appareils de sonorisation ou l'organisation de spectacles ou de concerts dans ces locaux ne peut être effectué sans mise en œuvre de dispositifs spécifiques d'isolation phonique. (...)

Informations diverses



A partir du mois d'octobre 2021, GRDF va déployer dans notre commune le nouveau compteur communicant Gazpar auprès des foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Ce boîtier orange mesure la consommation de gaz, quel que soit le fournisseur d'énergie, et transmet les données quotidiennement à distance.

Avec ce dispositif, chacun peut accéder à ses données de consommation de façon quotidienne et bénéficier d'outils simples permettant d'optimiser sa consommation via un espace personnalisé et sécurisé sur le site grdf.fr. Les données mensuelles seront quant à elles directement transmises aux fournisseurs d'énergie.

L'un des objectifs visés par Gaz Réseau Distribution France (GRDF) est de faciliter la compréhension des consommations pour contribuer, par la suite, à une meilleure efficacité énergétique.

Rappelons que ces compteurs sont installés gratuitement (11 millions de clients devraient être équipés d'ici 2022) et qu'ils ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel.

Les habitations concernées seront prévenues par courrier indiquant le nom de l'entreprise de pose et les modalités pratiques.

Pour toutes questions relatives au déploiement du compteur communicant gaz, **un seul numéro** : 09 70 73 65 98 du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

Plus d'infos sur : www.grdf.fr/contact-particuliers

Le guide pratique de l'Ademe publié en janvier 2018 explique le projet et les bénéfices du compteur communicant gaz sur

<http://www.ademe.fr/nouveau-compteur-gaz>



Informations diverses

« les textes de cette page sont publiés tels que reçus par la rédaction et engagent la responsabilité de leurs auteurs »

Expression des élus

Cléguer demain...

Malgré la crise COVID, nous continuons à travailler sur les projets de la maison médicale, sur la rénovation de la cité des Pins et de l'impasse Lann Er Groëz Rhu, sur le chemin piétonnier entre Saint Quio et Kerraoul, sur le local associatif.

D'autres projets sont aujourd'hui bloqués, comme celui de la médiathèque, dans l'attente du règlement de notre désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France. Le dossier de la Menuis', sur lequel nous avons des difficultés de compréhension avec notre architecte, a été confié à une nouvelle entreprise d'architecture.

Comme vous le voyez, des problèmes administratifs reculent les projets, mais en aucun cas nous empêchent de les mener à bien.

L'été et la vaccination nous permettent désormais de pouvoir échanger avec vous sur ces projets, lors de réunions publiques.

L'équipe vient également de lancer le projet du nouveau site internet et le portail famille démarre à la rentrée. Ceux-ci sont destinés à vous faciliter les accès, à développer la communication et à améliorer le travail des services.

Nous vous souhaitons un bel été.

Parole aux Clégueirois

Nous voici arrivés au milieu de l'année 2021 qui se trouve être préoccupante au niveau sanitaire même si certains donnent à penser qu'on serait sur la bonne voie, ce que nous sommes tous prêts à envisager. Avouons que nous avons tous hâte que cela ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Mais soyons patients. Prenez soin de vous et des autres et la vie reprendra comme auparavant.

Nous profitons de cette tribune pour remercier les cléguérois et cléguéroises dont les métiers les ont amenés à se trouver en première ou deuxième ligne face au Covid-19 pour leur esprit de service et de nous montrer solidaires avec celles et ceux de Cléguer dont l'emploi est en péril.

La liste d'opposition "Parole aux Clégueirois" est toujours présente à vos côtés pour vous aider à porter vos attentes, propositions, questions ou remarques diverses auprès du conseil municipal de la commune de Cléguer.

Il est vrai que nos élus, Anthony Quéro, Valérie Mongin et Michel Le Saëc, n'ont pas participé aux précédents conseils municipaux, pour les raisons qui ont été précisées lors de notre dernier article. Ceci n'est plus le cas car leur présence est maintenant effective.

Nous précisons à nouveau, s'il en était encore besoin, que nos 3 élus s'impliquent dans leurs commissions respectives et tout ceci dans un esprit constructif. A noter que chaque dossier de l'ordre du jour est étudié et travaillé ce qui nous permet d'intervenir à bon escient et ainsi de valider, amender ou dénoncer les décisions à prendre.

Mais n'oublions que les avis de nos 3 élus, bien qu'entendus et pris en considération, ne pèsent pas pour beaucoup dans les décisions prises. Mais tous ces avis, questionnements et remarques qui ne sont pas systématiquement relatés par la presse sont intégrés dans le compte-rendu du conseil disponible sur le site internet <http://www.cleguer.fr/> et est affiché en mairie.

Contact : anthonyquero56@gmail.com

Mémemorandum

Mairie

📍 19, rue Félix-le-Gleut
☎ 02.97.80.18.88
✉ 02.97.32.58.24
✉ mairie@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h

Permanence état civil le samedi de 9h à 12h sauf période estivale

Urbanisme :
mêmes horaires d'ouverture que la mairie sauf le vendredi matin
(uniquement sur rendez-vous compte tenu de la présence de Lorient Agglomération à Cléguer).

Permanence en Mairie

• ASSISTANTE SOCIALE

Mme CHERBAL
Le lundi matin uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au ☎ 02.97.81.05.40

• CONCILIATRICE DE JUSTICE

Mme LUCCHINI
Le 1^{er} jeudi du mois en semaine paire de 14h à 17h (prendre contact
avec la mairie pour rendez-vous : ☎ 02.97.80.18.88)

• MISSION LOCALE

Prendre contact avec la Mission locale de Lorient :
☎ 02.97.21.42.05

• RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES (Ripam)

Un vendredi sur deux : 13h30-17h
☎ 02.97.80.50.14 ou 02.97.80.18.88

Centre Communal d'Action Sociale

📍 19, rue Félix-le-Gleut
☎ 02.97.80.18.92
✉ ccas@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**
Lundi, jeudi, vendredi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mardi et mercredi : 8h30-12h

Agence Postale Communale

📍 2 rue Félix Le Gleut
☎ 02.97.32.68.05

🕒 **Horaires :**
Période scolaire

Le matin : du lundi au samedi : 9h-12h
L'après-midi : lundi et jeudi : 14h15-16h
mardi, mercredi et vendredi : 14h30-16h

Période Vacances scolaires

Le matin : du lundi au samedi : 9h-12h
L'après-midi : du lundi au vendredi : 14h30-16h

Numéros d'urgence

• POMPIERS

☎ 18 ou 02.97.33.35.11

• SAMU

☎ 15

• **N° D'APPEL EUROPEEN (ÉQUIVALENT DU 18 OU DU 15) :**
☎ 112

• AIDE AUX VICTIMES

☎ 08.842.846.37

• CENTRE ANTI-POISON

☎ 02.99.59.22.22

• ENFANCE MALTRAITEE

☎ 119

• ENFANTS DISPARUS

☎ 166 000

• GENDARMERIE DE PONT-SCORFF

📍 Route de Lorient
☎ 17 ou 02.97.32.61.17

• HOPITAL DU SCORFF

☎ Standard : 02.97.06.90.90
☎ Gynécologie : 02.97.06.97.97

• MEDECIN DE GARDE

☎ 02.97.68.42.42

• PHARMACIE DE GARDE

☎ 3237

• SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE

☎ 02.97.64.45.77

• URGENCE SANS ABRIS

☎ 115

• URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS

☎ 114

• VIOLENCES CONJUGALES

☎ 3919

Médiathèque

📍 2, Square Louis-Le-Couriaud
☎ 02.97.32.64.67
✉ mediatheque@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**

Mardi : 13h30-17h, mercredi : 10h-12h/14h-17h, jeudi : 13h30-17h,
vendredi : 16h30-18h30, samedi : 10h-12h/14h-16h

Service d'Aide à Domicile

📍 19, rue Félix-le-Gleut
☎ 02.97.80.18.92 / 07.84.30.90.55
✉ sad@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**

Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h30 - **Mardi et mercredi : 8h30-12h**

Sports Loisirs Jeunesse (Accueil de loisirs)

📍 Rue Saint-Gérard
☎ Répondeur/Fax : 02.97.32.66.50
✉ jeunesse.assos-sports-loisirs@orange.fr

• GARDERIE

📍 Rue Saint-Gérard
☎ 02.97.50.66.38
🕒 **Horaires Garderie :** 7h15-9h/16h30-19h

• RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 02.97.32.51.32

Déchèterie

☎ 0 800 100 601 (Lorient Agglomération)
Jours d'ouverture : mardi, jeudi et samedi
🕒 **Horaires :**
matin : 10h-12h30 / après-midis : 14h-18h

Lorient Agglomération

Service environnement (pour tout problème de collecte ou de conteneur)
☎ N° vert : 0 800 100 601
Assainissement collectif, le week-end ou en soirée :
☎ 06.18.44.00.35

CTRL

📍 Gare d'échanges – Cours de Chazelles 56100 LORIENT
☎ 02.97.21.28.29 - ✉ boutique@ctrl.com
🕒 **Horaires :** Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30
Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

**NB : quand vous envoyez un mail à la CTRL, merci de mettre la mairie en copie
pour que nous puissions vous accompagner**

Presse

Correspondants :

Le Télégramme
Yvonnick LE COUPANNEC
☎ 06.42.02.76.34

Ouest-France
Marie-Noëlle TOUZARD
☎ 06.70.27.58.73

Taxi

MAM TAXI :
☎ 06.07.16.17.00

TAXI PERON :
☎ 02.97.32.63.06
ou 06.68.06.42.08

Santé

• CABINET INFIRMIER

📍 1 rue des Etangs
☎ 02.97.32.62.29

• MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Thierry MOYSAN
📍 11 rue du Douët
☎ 02.97.32.52.12

• MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Guy TSCHÉILLER
📍 Place du 19 mars 1962
☎ 02.97.32.62.43

• PHARMACIE

Chloé ROGER
📍 21 rue Félix-Le-Gleut
☎ 02.97.32.63.48
✉ pharmaciedecleguer@orange.fr

Écoles

École Georges-Brassens

☎ Maternelle : 02.97.32.60.32
☎ Élémentaire : 02.97.32.63.95

École Saint-Gérard

☎ 02.97.32.63.59